

MODALITES D'INSCRIPTION

- Inscriptions par e-mail : colloquemap@gmail.com
Par Téléphone : 06 40 25 94 53 / 06 66 75 65 28
- Tarifs :
 - 75€ pour les sociétés et les institutions
 - 50 € pour les particuliers
 - Gratuit pour les étudiantsdans la limite des places disponibles

PAIEMENT :

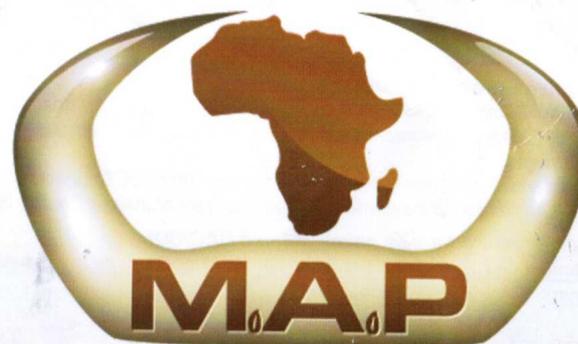
Par chèque à l'ordre de l'Association MAP
(Mouvement des Avocats Panafricains)

21, rue de l'Egalité
93100 Bobigny

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez Mademoiselle FABIOLA
Portable : 06 40 25 94 53
Ou
Maître Rokhaya SARR-BARRY
01 48 31 01 89/06 66 75 65 28

COLLOQUE INTERNATIONAL



Mouvement des Avocats Panafricains

Avec le soutien de Monsieur Claude BEBEAR ;
Président Fondateur d'AXA

Sous la Direction Scientifique de
Abdoulaye SAKHO ; Professeur agrégé à l'Université
Cheik Anta Diop de Dakar – Sénégal.

L'OHADA et la sécurisation des investissements en Afrique ; 20 ans après

Vendredi, 25 Octobre 2013 de 13H30 à 18H 30

A la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCI PARIS)

2, Place de la Bourse

75002 Paris

Station de Métro Bourse Ligne 3



PROGRAMME

13h30 à 14h00 : Accueil des participants

14h00 : Ouverture du Colloque

- **Mots de bienvenue du Président du MAP**
- Allocution de Monsieur Cheikh Tidiane GADIO, Ancien Ministre des Affaires Etrangères du Sénégal, Président de l'Institut Panafricain de stratégies à Dakar - Sénégal.
- Allocution de circonstance de Monsieur Michel HASCOËT, Directeur des filiales d'AXA en Afrique Subsaharienne, Représentant Monsieur Claude BEBEAR

Modérateur de la 1^{ère} Partie : Monsieur Médard BACKIDI,
Secrétaire Général de l'ERSUMA, Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature basée au Benin

14h30 à 14h55 : **Thème 1 : Les Actes uniformes de l'OHADA et la sécurisation des investissements.**

Intervenant :

Monsieur Abdoulaye SAKHO, Professeur Agrégé des Facultés, Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (SENEGAL)

14h55 à 15h 15 : Débat avec la salle

15h 15 à 16h00 : **Thème 2 : Le Point de vue des Investisseurs sur l'effectivité de la sécurisation des investissements par les actes uniforme OHADA :**

Les affaires sont elles sécurisées ? Quelles sont les attentes des investisseurs ?
Y a t'il des points à améliorer ?
Y a-t-il des obstacles juridiques, économiques voire politiques ?

Intervenants:

- Monsieur Michel HASCOËT, Directeur des filiales d'AXA en Afrique Subsaharienne
- Monsieur Alioune DIOUF, Administrateur directeur Général à AXA Sénégal
- Monsieur DIAGNE MADIAMBAL, Journaliste- Editorialiste et fondateur du journal d'informations LE QUOTIDIEN (Dakar- Sénégal), Administrateur Général de AVENIR & COMMUNICATION.

16h00 à 16h25 : Débat avec la salle

16h25 à 16h 35 : Pause café

Modérateur thème 3 : Joseph KAMGA ; Secrétaire de l'Association UNIDA – OHADA

16h 55 à 17h 20 : **Thème 3 : Le droit des contrats dans l'espace OHADA**

Intervenant :

Monsieur Marcel FONTAINE, Professeur émérite à l'Université Catholique de Louvain en Belgique

17h20 à 17h 35 : Débat avec la salle

Modérateur thème 4 : Monsieur Médard BACKIDI, Secrétaire Général de l'ERSUMA, Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature basée au Benin

17h 35 à 17h 50 : **Thème 4: Le règlement du contentieux dans l'espace OHADA : le rôle des juridictions nationales ; la Cour de justice commune ; l'arbitrage.**

Intervenant : Monsieur Ivan VEROUGSTRAETE, Président Honoraire de la Cour de Cassation (Belgique)

17h 50 à 18 h 10 : Débat avec la salle

18h10 à 18h30 : **CONCLUSIONS ET SYNTHESSES**

Monsieur Michel HASCOËT
Monsieur Cheikh Tidiane GADIO

Cocktail de Clôture ...